

DECRET N° 2004-113 DU 10 MARS 2004

Portant nomination au Cabinet du
Ministre d'Etat Chargé de la Défense
Nationale.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2001-492 du 22 novembre 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale;
- Sur** proposition du Ministre d'Etat chargé de la Défense Nationale;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 03 mars 2004 ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Les officiers supérieurs des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci- après au Cabinet du Ministre d'Etat chargé de la Défense Nationale.

Il s'agit de :

- Secrétaire Général : Intendant Militaire de 1^{ère} classe DEGAN
Biscotin

- Conseiller Technique Juridique : Intendant militaire de 2^{me} classe
CODO Assogba Benoît
- Conseiller technique aux Affaires
stratégiques : Colonel AHOUCANDJINOUE Dominique

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

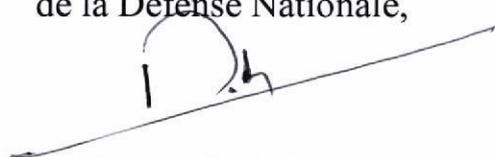
Fait à Cotonou, le 10 mars 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



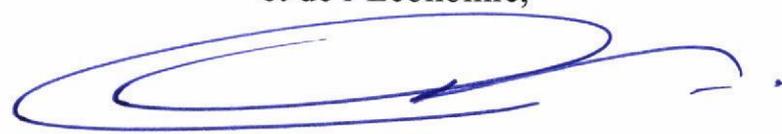
Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat chargé
de la Défense Nationale,



Pierre O S H O.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Grégoire LAOUROU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MEDCN 4 MFE 4
AUTRES MINISTERES 18 DGBM-DCF- DGTCP- DGID- DGDDI 5 BN-
DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSN -IGAA 3 UAC-ENAM-
FADESEP 3 UNIPAR-FDSP 3 INTERESSES 03 JO 1.